

APRÈS SON INCARCÉRATION À LA PRISON DE COTONOU

## Apouké demeure égale à lui-même

Le séjour de Merveille Zinsou, chef de file du groupe musical Apouké, à la maison pénitentiaire de Cotonou n'a apparemment rien changé en l'homme. Au contraire, il demeure ferme dans ses convictions.

Justin AMOUSSOU

**L**e groupe musical Apouké a fait hier dimanche son historique et première sortie médiatique après la sortie de l'un des leurs de la prison civile de Cotonou. Accusé d'être l'auteur de pratiques magiques sur un petit garçon, ce qui lui a coûté de passer quelques jours à la geôle, Merveille Zinsou revient pour expliquer à ses détracteurs les doctrines du groupe philosophique Apouké. Doctrines que ne partagent pas certains citoyens, bien que le Bénin soit un Etat laïc. Il était donc dimanche dernier au Ciné Concorde de Cotonou accompagné de ses autres disciples. Au delà de toutes

de toutes les considérations, reconnaissons que le groupe Apouké n'a cessé de faire des merveilles depuis leur arrivée dans l'univers du show biz béninois qui mérite d'être soutenu. Apouké a aussi profité de cette occasion pour annoncer la sortie de son prochain album. Le groupe ne va pas sans doute hésiter à placer un mot sur l'incarcération de Apouké, si la muse les fréquentait bien sûr. □



Apouké

CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE

## La Csa-Bénin pour la campagne de vulgarisation

La confédération des syndicats autonomes du Bénin (Csa-Bénin) a procédé le vendredi 15 avril 2005 au centre international des conférences (Cic) au lancement officiel de la campagne de vulgarisation du code des personnes et de la famille. C'était en présence du président du conseil économique et social, Raffiyou Toukourou.

Hector TOVIDOKOU

**S**ketchs, slogans et dans étaient au rendez-vous. Comptant sept(07) fédérations regroupant quatre vingt treize (93) syndicats de base de tous les secteurs d'activités avec un effectif de cinquante cinq mille (55000) adhérents, la Csa-Bénin a pour objectif de défendre les intérêts professionnels et moraux des travailleurs ; de promouvoir l'éducation et la formation syndicale de tous ses militants ; d'organiser les travailleurs ; de devenir une grande et influente organisation syndicale au plan national et international, d'assister les travailleurs en difficultés avec leur employeur et de promouvoir le tripartisme et le dialogue social.

Faisant la genèse de la démocratie béninoise qui a été toujours irréversible au droit, le secrétaire général de la Csa-Bénin Guillaume Attigbé a rappelé que le code des personnes et de la famille a été adoptée par l'assemblée nationale en 2002 et promulgué par le chef de l'Etat le 24 août 2004 et que ce code corrige certaines atteintes aux droits de l'homme, ménage, de l'autorité parentale, du



Léa Hounkpè, Ministre de la Famille

lévirat, des droits successoraux du conjoint survivant et des enfants etc. Dans son allocution, la coordonnatrice du projet Geneviève Boko Nadjo, présidente du "Wildaf" résidant au Bénin a souligné la fidélité à la ligne d'éveilleur de conscience de la Csa-Bénin qui a initié le projet de vulgarisation de cet instrument à travers une campagne de sensibilisation. Cette campagne vise essentiellement, a précisé la coordonnatrice : à sensibiliser les travailleurs et travailleuses sur le code et particulièrement sur les aspects relatifs aux droits de la femme et de l'enfant ; à sensi-

biliser les travailleurs et surtout les femmes de l'économie informelle sur le sujet et à faire prendre conscience de l'importance du code dans la sauvegarde et la garantie des droits de l'homme. «Nous ne saurions terminer, sans adresser nos sincères remerciements à la fédération générale des travailleurs du Bénin (Fgtb) pour l'exemplarité de nos relations et nos gratitude vont également à toutes les institutions et aux personnes qui nous ont permis de parvenir à cette étape», tel était le mot de fin de la coordonnatrice. □

ESSENCE FRELATÉE DANS LES STATIONS SONACOP

## L'injustice de la Conamip mise à nu

Les communautés ont toujours dénoncé l'irrégularité des exactions de la Commission nationale pour l'assainissement des marchés intérieurs des produits pétroliers (Conamip) sur les revendeurs de l'essence dite "frelatée" ou "kpayo" en vernaculaire. Depuis la semaine dernière, une anomalie constatée dans les stations services sous contrôle de la Sonacop, a étalé toute l'injustice que faisait subir la Conamip aux pauvres gens.



Le général Mathieu Kérékou

Arsène D. Hountondji

Le loup, dit l'adage, peut perdre son poil mais jamais son vice". Pour caricaturer les mœurs de son temps, Jean de la Fontaine a émis cette réflexion. Aujourd'hui encore, elle est d'actualité. L'amitié ne peut pas être une condition suffisante pour donner un marché sans aucune disposition. Les déboires des Béninois ont commencé le jour où la Sonacop a été bradée par l'Etat. Plus grave, la Conamip qui devrait contextualiser l'Etat et dénoncer le "sine jure", car en droit, on dira qu'il y a "cession sine jure" n'a pas cru devoir le faire. Au contraire, elle a multiplié les exactions injustement jusqu'à faire des victimes. Puisque c'est la Conamip qui oblige les usagers à consommer les produits des

établissements commerciaux régulièrement installés dont la Sonacop, c'est elle, la première qui doit engager la réflexion autour du drame. Les attentes des consommateurs se font toujours attendre eux qui ont souffert pour avoir toujours soupçonné l'horreur. Il semblerait même que ce seraient les produits saisis qui seraient déversés à la vente dans les stations services sous contrôle de la Sonacop. Les déclarations faites hier sur certaines chaînes de la place par le ministre de l'Industrie Massiyatou Lauriano pour laver la Sonacop de tout soupçon sont vaines car les preuves de la duperie son palpables. C'est au faite de l'eau jetée sur le dos du canard La Conamip doit donc intervenir par rapport à ces désagréments causés aux populations à la Sonacop. Dans le cas contraire, ce serait faire de la politique du «deux poids deux mesures» □

BANQUE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ

## Une contribution du secteur financier pour la lutte contre la pauvreté

Hector TOVIDOKOU

**L**a création de la Banque Régionale de Solidarité (Brs) est une contribution supplémentaire du secteur financier à la lutte contre la pauvreté, face à l'aggravation du phénomène dans les pays de l'Union économique monétaire ouest-africaine (Uemoa), honobstant la mise en oeuvre d'initiatives intrépides depuis plusieurs années, souvent avec

l'appui de partenaires au développement, comme dans le cas des programmes de développement, comme dans le cas des programmes de développement du secteur de la micro finance. Comme objectif principal, la Brs est dans l'optique de financer, par des appuis multiformes à la production et sans exigence de garantie autre que la qualité du dossier, des activités génératrices de revenus initiées par les populations n'ayant habituellement pas accès au sys-

tème financier, en vue de promouvoir l'emploi indépendant. Cette banque a comme champ d'intervention, les petites entreprises de production ; les activités de transformation de produits locaux et la commercialisation des produits locaux ou transformés localement et ciblant des diplômés de l'enseignement supérieur ou professionnel, de femmes, d'agriculteurs, d'artisans, de petits opérateurs économiques. □

PROBLÈME FRONTALIER ENTRE LE BÉNIN ET LE BURKINA

## Bientôt un camp militaire à Koalou

Le général de l'escadrille militaire à la retraite, Mama Sika, nouveau Ministre de l'intérieur, de la sécurité et de la décentralisation, déçu la semaine dernière à Koalou, localité frontalière du Bénin avec le Burkina Faso, où son homologue a été absent au rendez-vous, s'engage à faire établir un camp militaire pour sécuriser la zone. Koalou est situé dans la commune de Tanguieta dont Mathieu Tchétou est le Maire.

Arsène D. Hountondji

**L**'environnement sahélo-désertique dans la vallée de la basse Volta, est menacé depuis quelques années par les Burkinabés qui revendiquent leur droit de souveraineté. Courant mars dernier le chef de l'Etat a engagé des initiatives pour pacifier les tensions. Avec la situation de la semaine écoulée,

Mama Sika constate qu'un scandale profile à l'horizon. Il déclare sans se dérober à la bienséance diplomatique qu'il "qualifie l'attitude d'inamicale" nécessaire ou pas nécessaire, pour sécuriser les populations béninoises de la zone, Mama Sika, devinant ce qui allait se passer dans les prochains jours, envisage faire établir un camp militaire. Mais qui a intérêt que le scandale s'éclabousse ? Le vrai problème dans ce différend

frontalier réside dans l'acceptation de "conformité". Conformité s'entend ici, juste lecture des traces de l'espace. Allons-nous occuper tout le temps à chercher les causes qui illustrent les mécontentements. L'ancien département de l'Atacora fait en principe 45000km<sup>2</sup>, mais on a toujours déclaré 31200 km<sup>2</sup>. Ce sont là des inquiétudes. □